

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER

NATIONS UNIES

CENTRE DE BRAZZAVILLE

C. M. A. R. n. 6.

N

ÉQUITAMPA :
ÉTUDE D'UN VILLAGE DES ENVIRONS DE BRAZZAVILLE

par

Alain AUGER

Chargé de Recherches

O.R.S.T.O.M.

Brazzaville, Juin 1967

Fond Documentaire
N° : 1682
Cote B
Date 22 JUIL. 1962

B 1682

COURS SUR LA METHODOLOGIE DE L'AMENAGEMENT RURAL EN AFRIQUE CENTRALE

Nations-Unies (Brazzaville - 12 Juin - 1er Juillet 1967)

MOUTAMPA

ETUDE D'UN VILLAGE DES ENVIRONS DE BRAZZAVILLE (1)

X

X X

I - INTRODUCTION :

1.1. But et méthodes de l'étude :

L'approche consistait à expérimenter sur une petite échelle ce qui doit être réalisé lors de l'élaboration d'un programme de mise en valeur d'une zone rurale. Elle permettait de mettre en pratique les enseignements reçus d'une formation théorique antérieure et d'évaluer le degré d'assimilation de cette formation.

Elle comprit d'une part, une pré-enquête (prise de contact avec les autorités administratives de la sous-préfecture et la population du village par les responsables de cette enquête; rassemblement des documents photographiques, cartographiques et statistiques concernant le village), d'autre part l'enquête sur le terrain rapidement menée grâce au nombre important de participants (4 encadreurs et 40 stagiaires).

1.2. Documentation :

Elle repose sur : les documents administratifs et administratifs de Kinkala et les archives administratives de la sous-préfecture de Kinkala, cette collection l'exploitation exhaustive de la monographie du village de Moutampa (démographie);

(1) L'étude du village de Moutampa (sous-préfecture de Kinkala, Préfecture du Pool, Congo-Kraza) a été réalisée sur le terrain le 24 juin 1967 par les participants (encadreurs et stagiaires) au cours de méthodologie d'aménagement rural en Afrique Centrale, qui s'est tenu à B/ville du 12 juin au 1er juillet 1967.

- Les renseignements de tous ordres obtenus lors de l'enquête sur le terrain à partir de questionnaires élaborés antérieurement.

1.3. Raisons d'un choix :

Moutampa a été choisi comme sujet d'étude pour plusieurs raisons :

- c'est un gros village de plus de 800 habitants qui fait exception dans une région où la moyenne générale est de 200 habitants;
- bien qu'encore sous-équipé, il fait déjà figure de village - centre vis-à-vis des villages des environs;
- il est situé sur la route Brazzaville-Linzolo-Boko, goudronnée seulement jusqu'à Linzolo au départ de Brazzaville;
- il se situe dans une zone qui joue un rôle particulièrement important dans le ravitaillement de la capitale en produits vivriers traditionnels;
- il abrite certains éléments de la population remarquablement ouverts au progrès.

II - LE VILLAGE :

2.1. Situation :

Moutampa est situé à 30 km au S.O. de Brazzaville, dans la partie orientale du "Plateau des Cataractes", à 4 km des rives du Congo. L'aspect de plateau n'apparaît pas. Un réseau hydrographique très dense et ramifié a déblayé de larges vallées séparées par de puissantes collines arrondies ou allongées (cas de colline d'interfluve).

2.2. Site :

Moutampa est bâti sur une colline d'interfluve axée E.-O. et enserrée au Nord et au Sud par deux affluents de la rivière Manzomo (affluent du Congo).

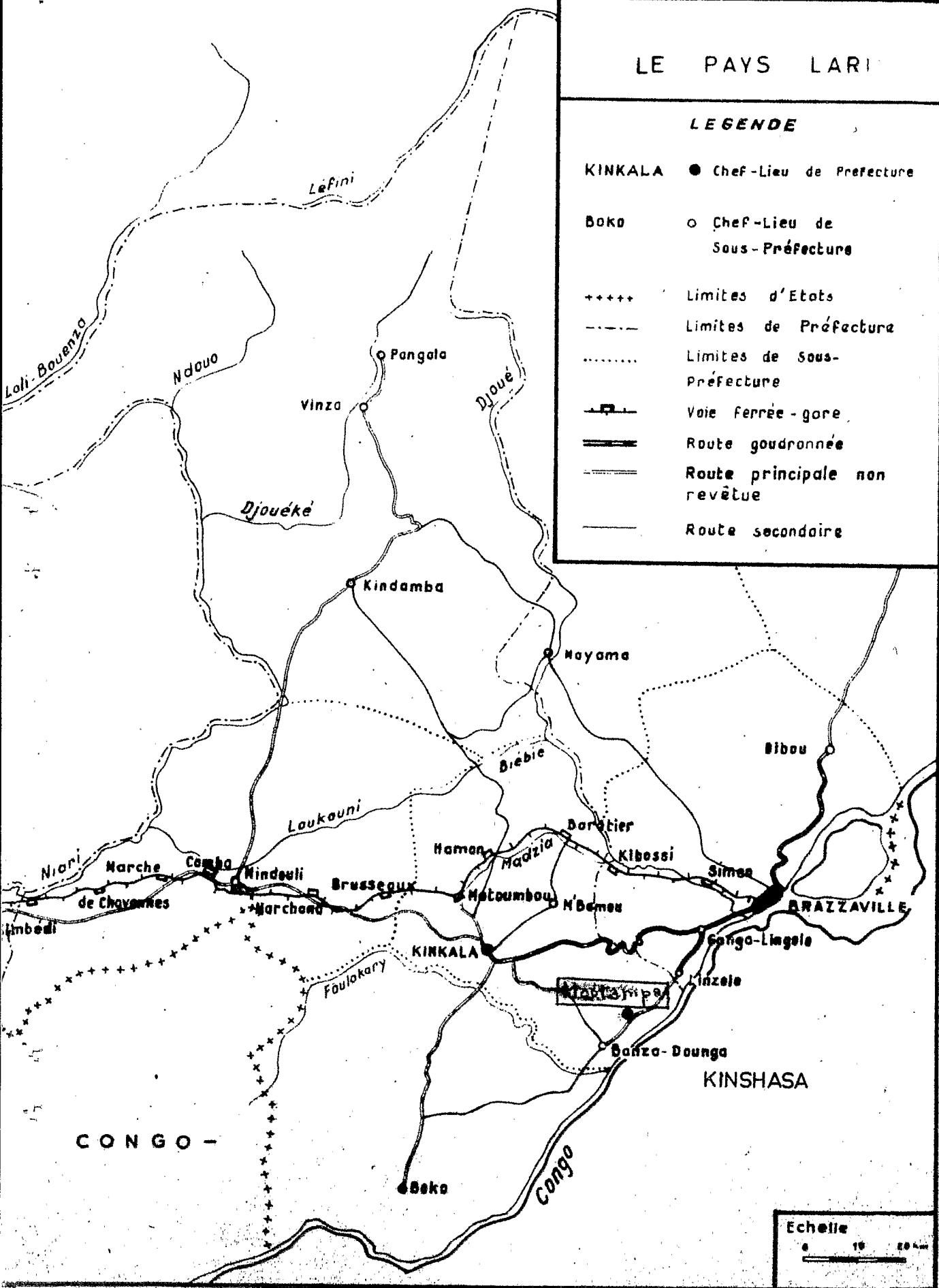
Cette colline de 380 mètres d'altitude domine de 20 à 30 mètres les vallées qui la bordent.

.../...

LE PAYS LARI

LEGENDE

- KINKALA ● Chef-Lieu de Préfecture
- BOKO ○ Chef-Lieu de Sous-Préfecture
- +++++ Limites d'Etats
- Limites de Préfecture
- Limites de Sous-Préfecture
- - - - - Voie Ferrée - gare
- — — — — Route goudronnée
- — — — — Route principale non revêtue
- — — — — Route secondaire



Echelle
10 20 30 km

MOUTAMPA ES - SOURCES

vers Brazzaville

ECOLE

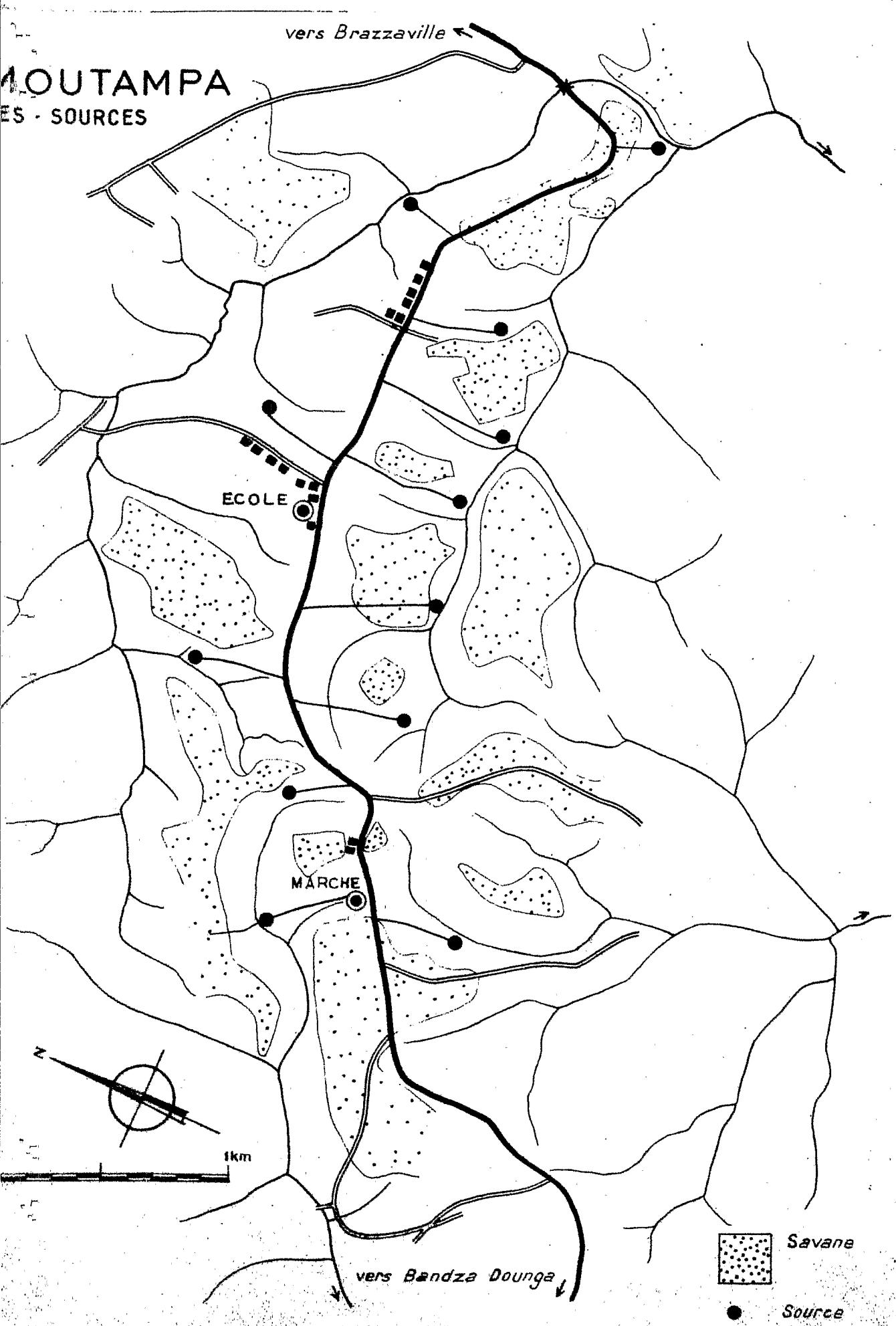
MARCHE

vers Bandza Dounga

Savane

Source

Route en terre



Moutampa est le type même du village-rue. Il s'allonge sur plus de trois kilomètres de part et d'autre de la route Linzolo-Bandza-Dounga qui suit ici une ligne de crête.

Deux quartiers se distinguent dans le paysage : un quartier occidental (le plus ancien) et un quartier oriental (le plus récent, le plus important aussi). Dans le quartier occidental, seul un bosquet particulièrement touffu de palmiers et de manguiers marque dans le paysage l'emplacement originel du village.

2.3. Habitat :

Il est caractérisé par l'importance de l'élément traditionnel tant dans l'expression architecturale que dans les procédés de construction.

La majorité des cases sont petites (4 x 3 mètres) mal aérées et construites selon le procédé traditionnel : murs en torchis (armature de bois soutenant un gâchis d'argile appelée "bitungu") et couverture végétale. Rares sont les cases possédant une véranda; plus rares encore celles construites selon une inspiration européenne (cases plus grandes et mieux aérées) avec des matériaux "durs" (briques d'argile sèches ou cuites, toit en tôle ondulée) (voir tableau ci-après) :

Répartition en pourcentages des cases en fonction des éléments entrant dans leur construction :

	TOIT				
	: Végétal	:	tôle	:	TOTAL
MURS					
"bitungu"	60		0		60
briques sèches	39		0		39
briques cuites	0		1		1
parpaings	0		0		0
TOTAL	99		1		100 %

... / ...

Suivant sa taille, chaque famille a une ou plusieurs cases réparties sur une concession dont les limites ne sont pas matérialisées par une clôture ou par une haie vive, comme c'est le cas en ville. Ici les seules limites visibles sont parfois, des arbustes décoratifs ou des arbres.

Sur la majorité des concessions, les feux se font dehors ou sous l'auvent de la case principale les jours de pluie. Seules quelques concessions ont des cuisines séparées. Le même degré de rareté se remarque pour les latrines (ou feuillées) aménagées.

La répartition des concessions dans un ordre assez lâche laisse de grands espaces libres pour d'éventuelles constructions.

2.4. Origine et développement :

Comme son nom l'indique, Moutampa, est un village d'origine téké. La toponymie de la région traduit d'ailleurs l'ancienneté de l'occupation par les Téké. Ceux-ci en 1880, à l'arrivée des Français s'étendaient vers l'Ouest jusqu'aux rives de la Foulakary (affluent du Congo), limite entre les ethnies téké et lari. Depuis, les Lari ont pacifiquement refoulé les Téké vers le Nord et l'Est et occupé les terres, soit par ententes interclaniques des deux ethnies soit par alliances (mariages). Les Téké ont reculé ou se sont assimilés aux nouveaux arrivants.

Cette pénétration lari n'a pas cessé. En 1959, le domaine lari atteignait les rives du Djoué (à l'Ouest de Brazzaville), en 1945 les rives de la N'Djili (à l'Est de Brazzaville), aujourd'hui les premiers villages des Plateaux Batéké.

Moutampa, a actuellement une population d'origine lari, mais un quartier du village est encore appelé "quartier Batéké".

2.5. Population :

2.5.1. Effectifs numériques :

Au recensement de 1966 (fin de l'année), Moutampa abritait 814 personnes (100 hommes en moyenne pour les villages du Congo, 200 hommes en moyenne pour la sous-préfecture de Kinkala). Il apparaît donc comme un gros village dans une région où le petit village est la règle.

La population n'a cessé de progresser ce qui n'est pas général pour l'ensemble des villages de la région.

Années	Garçons	Hommes	S.M.	Filles	Femmes	S.F.	TOTAL
1949	94	87	181	90	83	173	354
1958	113	107	220	102	95	197	417
1963	168	159	327	186	168	354	681
1966	-	-	387	-	-	427	814

Garçons et Filles : jusqu'à 18 ans

Hommes et femmes : + de 18 ans

2.5.2. Structure par sexes et classes d'âges

2.5.2.1. Structure par sexes :

Comme dans l'ensemble du monde rural, à Moutampa le sexe féminin l'emporte sur le sexe masculin :

	S.M.	S.F.	TOTAL
Villages Congolais	449	551	1000 %
Moutampa	475	525	1000 %

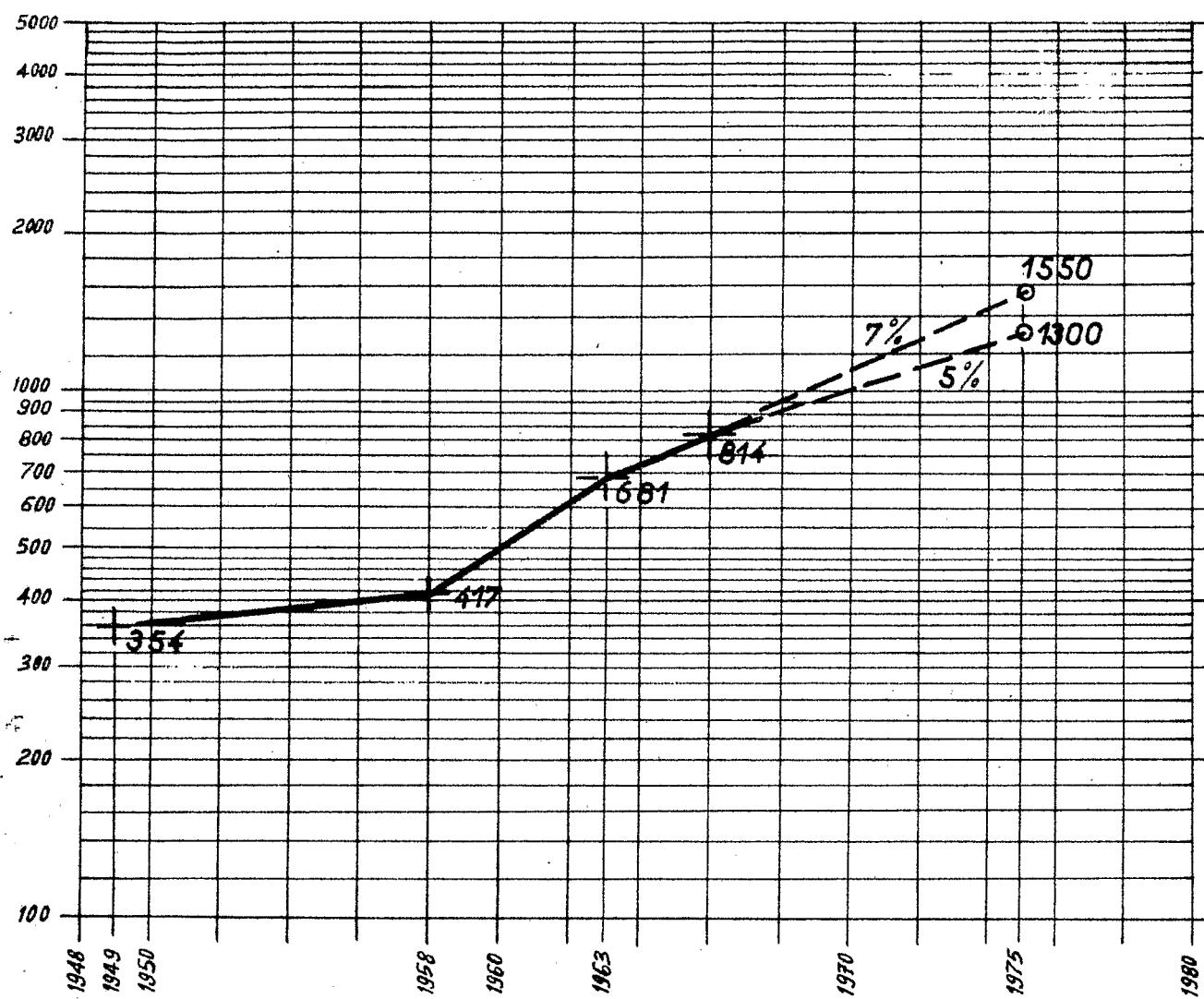
Cependant le déséquilibre entre les sexes y est moins accentué que pour la moyenne générale.

2.5.2.2. Structure par grands groupes d'âges :

Elle apparaît beaucoup moins favorable que ne pouvait le laisser prévoir la structure par sexes. Le déficit d'adultes jeunes (20 - 39 ans) y est plus important que dans la moyenne des villages congolais. Par contre, l'avenir est prometteur grâce à la très forte proportion de moins de 20 ans (plus de la moitié de la population) :

.../...

MOUTAMPA



ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE

Groupes d'âges	MOUTAMPA			Villages congolais		
	SM	SF	TOTAL	SM	SF	TOTAL
	:	:	:	:	:	:
+ de 60	15	15	30	28	33	61
40 - 59	117	116	233	92	125	217
20 - 39	79	115	194	93	164	257
- de 20	264	279	543	236	229	465
	:	:	:	:	:	:
TOTAL	475	525	1.000 %	449	551	1.000 %

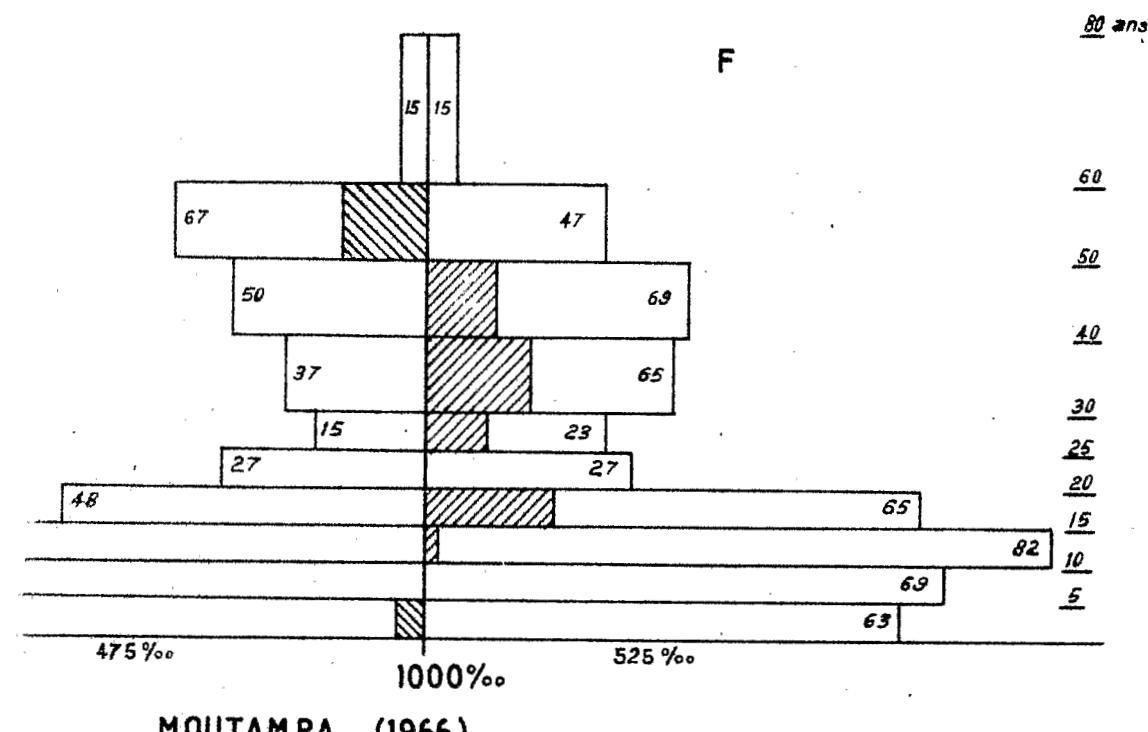
2.5.2.3. STRUCTURE PAR SEXES ET CLASSES D'AGES

Classes d'âges	EFFECTIFS ABSOLUS			EFFECTIFS POUR 1000		
	SM	SF	TOTAL	SM	SF	TOTAL
:	:	:	:	:	:	:
60 - 79	12	12	24	15	15	30
50 - 59	55	38	93	67	47	114
40 - 49	41	56	97	50	69	119
30 - 39	30	53	83	37	65	102
25 - 29	12	19	31	15	23	38
20 - 24	22	22	44	27	27	54
15 - 19	39	53	92	48	65	113
10 - 14	66	67	133	81	82	163
5 - 9	56	56	112	69	69	138
- de 5	54	51	105	66	63	129
	:	:	:	:	:	:
TOTAL	387	427	814	475% ^o	525% ^o	1000 % ^o

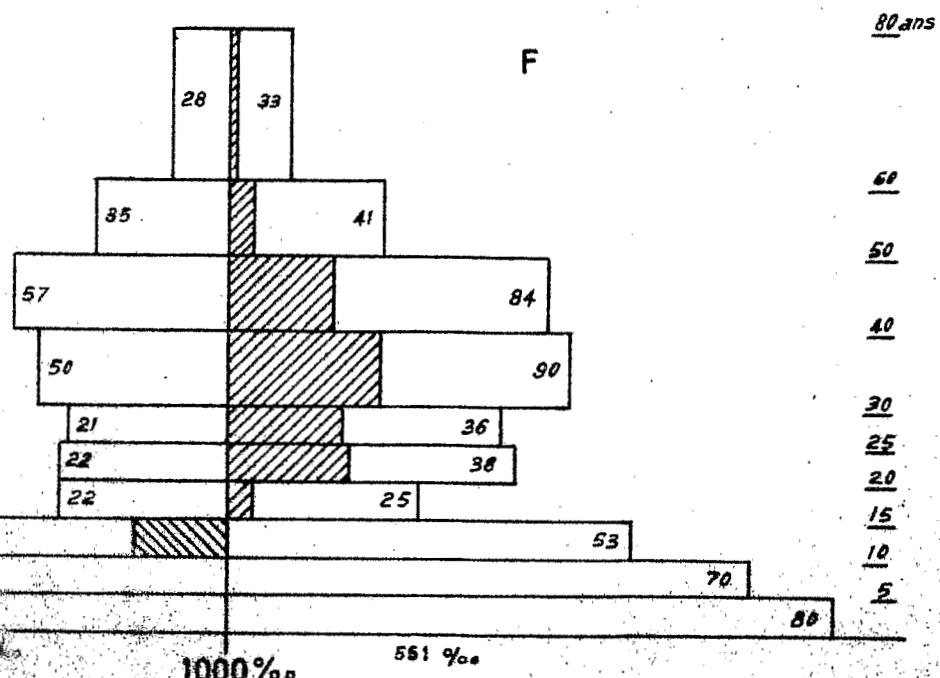
La pyramide des âges de la population de Moutampa révèle le déséquilibre au profit du sexe féminin et une grande irrégularité dans la distribution de la population par classes d'âges, surtout pour l'élément masculin.

PYRAMIDE DES AGES

(EN POUR MILLE)



MOUTAMPA (1966)



VILLAGES DU CONGO BRAZZAVILLE (1960)

Par rapport à la pyramide des âges des villages congolais, elle accuse une plus grande proportion de femmes (moins de 20 ans) et d'adultes (40 à 50 ans). Par contre, un très grand déficit affecte la population masculine de 20 à 39 ans. Les hommes de 25 & 29 ans ne sont plus que 15 % de la population totale. C'est là une situation défavorable pour toute entreprise d'aménagement du village et de mise en valeur du terroir. La main-d'œuvre la plus productrice fait défaut. Il faut voir dans ce déficit, les conséquences de la proximité de Brazzaville et son pouvoir d'attraction sur les hommes jeunes de la brousse.

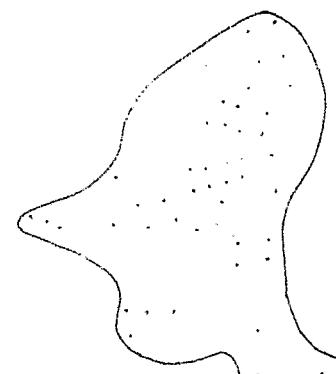
Anormale également est la répartition des moins de 20 ans des deux sexes. Les classes d'âges les plus jeunes qui devraient être les plus importantes sont très diminuées du fait de la faiblesse des effectifs de jeunes adultes de 20 à 30 ans.

Au regard de la situation démographique actuelle que peut en prévoir d'ici à 10 ans ? Les "plus de 60 ans" auront augmenté du fait du vieillissement de l'actuelle et importante classe des "50-59 ans". Les adultes âgés de (40-59 ans) auront diminué. Les adultes jeunes (20-39 ans) auront été accrus par les classes importantes d'adolescents arrivés à l'âge adulte. Enfin les "moins de 20 ans" accroîtront leurs effectifs grâce aux naissances issues des classes précédentes. La population connaîtra donc un essor basé sur un rajeunissement. Mais relativement au total la situation des adultes jeunes n'en sera pas améliorée car ils auront à supporter le fardeau improductif des vieux et des jeunes qui seront plus nombreux.

2.5.3. ORIGINE GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION

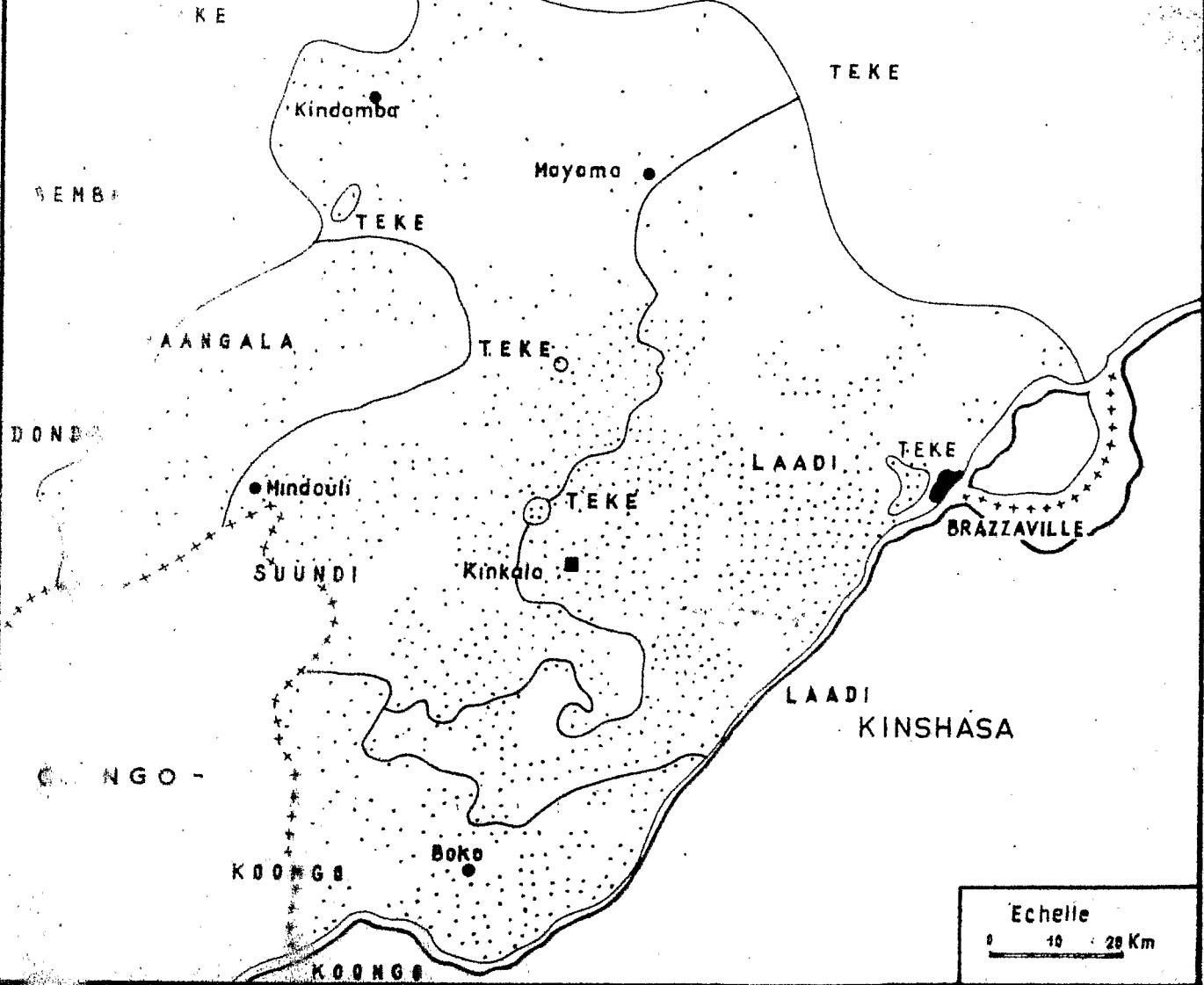
Comme dans tous les villages du Congo, à Moutzapa, la population est originaire du village et des environs. La majorité des hommes adultes sont nés au village ou dans les environs. Les femmes adultes par contre sont pour la plupart natives des villages de la région; en effet en pays Lari, le mariage est exogame et virilocal. Par contre, c'est parmi les enfants que l'on trouve le plus d'immigrés. C'est qu'ils sont nés à Brazzaville (quand leurs parents y séjournèrent avant de revenir au village) mais surtout dans les deux villages voisins équipés de dispensaires (Bandza-Dounga et Linzolo).

ESQUISSE ETHNO-DEMOGRAPHIQUE
DU PAYS LARI
(d'après Marcel Soret)



LEGENDE

LAADI	Ethnie
•	100 habitants
++++	Limites d'Etat
—	Limites ethniques
■ •	Agglomérations



2.5.4. ORIGINE ETHNIQUE

La population appartient à l'ethnie Balali. Cependant, il faut souligner la présence d'un quartier dit "Batéké" qui rappelle l'origine des premiers occupants aujourd'hui refoulés vers l'Est. Certains flots Batéké demeurent aujourd'hui au pays Lari, d'autres ont été assimilés par les nouveaux arrivants. Ce phénomène s'est donc certainement produit à Moutampa. Nombres de tombes Balaké attestent leur ancienne présence, ce dont refuse de parler la population actuelle.

2.5.5. MOUVEMENTS MIGRATOIRES

Moutampa est affecté à la fois par une émigration vers Brazzaville et par une immigration en provenance des campagnes et des villes du Pool.

2.5.5.1. EMIGRATION

Les émigrants sont en majorité des adolescents ou des hommes jeunes, célibataires le plus souvent. Leur destination est Brazzaville (seul droit où un jeune puisse parachever son instruction, apprendre un métier et trouver un travail rémunéré). Il faut souligner que Léopoldville fut avant la seconde guerre mondiale (1939-45) un pôle d'attraction pour une partie des émigrants.

2.5.5.2. IMMIGRATION

Elle est à la fois d'origine rurale et urbaine. Les immigrants ruraux ont été les plus nombreux jusqu'à ces dernières années. Ils provenaient de petits villages ou hameaux familiaux éloignés de la route.

Les immigrants citadins entretiennent un mouvement ancien mais qui a considérablement augmenté depuis 1963. Avant, il ne portait que sur des effectifs faibles (vieux revenant du village à cause de leur âge et du prestige que leur vaudrait l'argent accumulé en ville). Depuis 1963, le chômage persistant et augmentant ainsi que les troubles politiques incitèrent d'anciens ruraux à revenir à Moutampa. Mais c'est surtout en 1964 que le phénomène fut très important. Pour des raisons politiques les ressortissants du Congo-Brazza établis au Congo-Léo furent partiellement expulsés. Moutampa retrouva ainsi une centaine des siens.

.../...

2.5.6. MOUVEMENT NATUREL

2.5.6.I. NATALITE

D'après les naissances enregistrées en 1966, Moutampa a une natalité de 44 % (47 % pour le Congo en 1960-61 d'après l'enquête démographique). Il est normal que ce taux soit inférieur à la moyenne nationale, eu égard aux faibles effectifs d'adultes en âge de procréer.

2.5.6.2. MORTALITE

Aucune enquête démographique n'a pu évaluer ce phénomène. La population refuse toujours de parler de ses morts et très peu de décès sont déclarés à l'Etat-Civil. De ce fait, les démographes, d'après les tables de mortalité établies pour chaque type de population, évaluent le taux de mortalité annuelle pour le Congo à 27 %. En adoptant cette évaluation pour Moutampa, le mouvement naturel de la population serait de : 44 % - 27 = 17 % par an, ce qui paraît plausible.

2.6. POPULATION ET ACTIVITE ECONOMIQUES

2.6.I. Infrastructure de service

Moutampa possède un embryon de services qui lui assure une certaine zone d'influence sur les petits villages voisins :

- 2 marchés situés aux extrémités du village
- 1 église catholique
- 1 temple salutiste
- 1 école primaire pourvue d'un terrain de sport
- 2 bars-dancing

Certes, cela est peu, mais cependant non négligeable par rapport à l'équipement inexistant des petits villages.

L'école a un rayonnement qui dépasse les limites du village. Les bâtiments proviennent d'une ancienne mission et de constructions réalisées par les parents des élèves. 207 garçons et 144 filles sont encadrés par 6 moniteurs. La population scolarisable de Moutampa (5 à 15 ans) étant de 122 garçons et 123 filles, on pourrait en déduire que 85 garçons et 21 filles viennent des villages

avironnents. C'est plus que la réalité car il faut compter avec l'élasticité des limites d'âges des enfants fréquentant le cycle primaire. Cependant de nombreux élèves sont originaires des villages suivants : Koubatika (12 km), M'Pongo (12 km) et N'Gombé (8 km).

Un dispensaire avait été prévu. Les habitants avaient déjà acheté les tôles ondulées et préparé les briques mais l'initiateur du projet ayant quitté le village, les travaux n'ont pas été poursuivis. Cet exemple illustre l'importance de l'encadrement pour toute réalisation.

Il est à noté qu'il n'existe aucun cimetière collectif. En effet, toutes les tombes se trouvent dans les concessions auprès des habitations.

6.2. INFRASTRUCTURE ECONOMIQUE

Les deux marchés déjà cités, un atelier artisanal d'extraction de jus d'ananas et de canne à sucre et quelques fours à briques sont les seuls équipements collectifs ou particuliers à caractère économique.

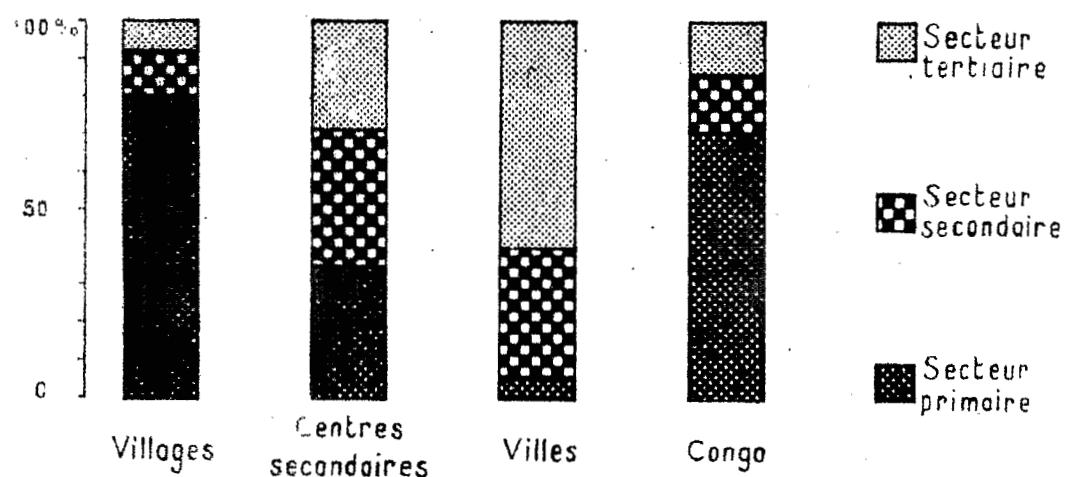
6.3. STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Proche de la moyenne générale des villages congolais elle oppose la main-d'œuvre masculine plus différenciée à la main-d'œuvre féminine vouée presque en totalité aux activités agricoles.

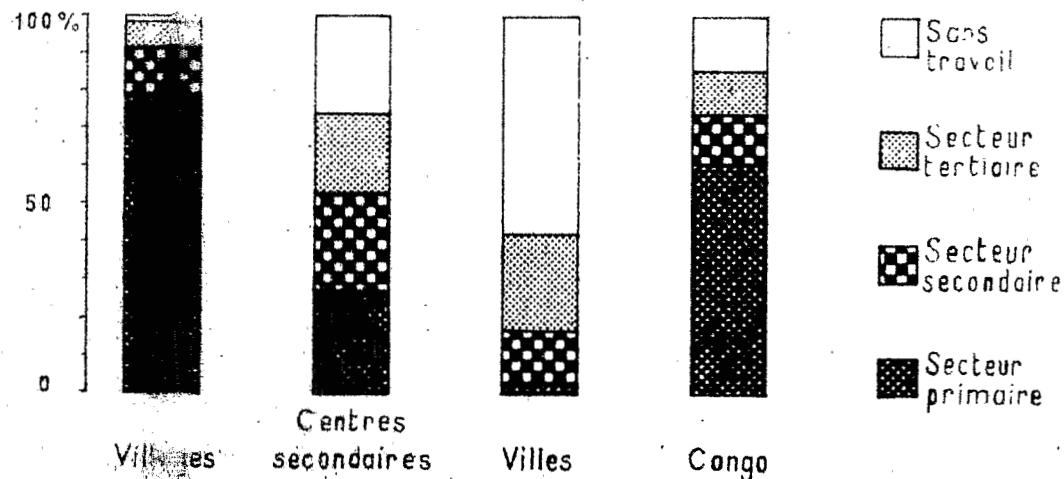
Secteurs économiques	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Secteur primaire	134 84 %	187 99 %	321 92 %
Secteur secondaire	15 9 %	0 0	15 4
Secteur tertiaire	11 7	1 1	12 4
TOTAL	160 100 %	188 100 %	348 100 %

Le secteur primaire (activités agro-pastorales) occupe la majeure partie de la population.

STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION ACTIVE MASCULINE CONGOLAISE



STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION ACTIVE POTENTIELLE MASCULINE CONGOLAISE



Le secteur secondaire est peu représenté (9 % chez les hommes exclusivement. Ont été recensés :

10 vanniers

2 maçons

1 forgeron

1 menuisier

1 tailleur

Encore faut-il remarquer que les maçons où le menuisier ne se livrent pas exclusivement à ces activités. Celles-ci ne sont qu'épisodiques. Le reste du temps ils tirent leurs revenus de l'agriculture.

Le secteur tertiaire comprend :

6 instituteurs (dont 1 femme)

3 commerçants

1 pasteur

1 catéchiste protestant

1 catéchiste catholique

2.6.5. EVALUATION DES REVENUS

Celle-ci ne repose pas sur une enquête exhaustive. Les seules références que nous ayons sont extraites d'une étude réalisée en 1962 pour le Service du Plan. Elles nous donnent des ordres de grandeur et des comparaisons intéressantes entre niveaux de vie urbain et rural. Il était de 25.000 francs CFA par an par ménage (contre 100.000 frs en ville). On peut considérer que Moutampa étant privilégié par rapport à la majorité des villages congolais (proximités de Brazzaville, importante production vivrière écoulée sur la capitale) le revenu moyen doit y être supérieur à la moyenne.

.../...

Distribution comparée des ménages (M) et des revenus annuels (R)
par classes de revenus, au Congo en 1962 (en %).

Classes de revenus	VILLES		CENTRE SECONDAIRE		VILLAGES	
	% M	% R	% M	% R	% M	% R
- de 15.000 f			40	5,5	61	30
15.000 à 49.000	20	5,5	35	14,5	31	30
50.000 à 99.000	48,8	40,7	11	11,5	6	31
100.000 à 199.000 f	20	22,3	5	9		
200.000 à 399.000 f	10	22,3	6	26	2	20
400.000 à 1.200.000 f	1,2	9,2	3	35,5	0	0
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

2.7. VIE DE RELATIONS

Résidence d'un Chef de Terre (terre Manzomo), pourvu d'un équipement de services (écoles, marchés), Moutampa a un rayonnement qui dépasse les limites de la Terre Manzomo (rivière Linzolo à l'Est, rivière N'Gatomi au Nord, rivière Loufini à l'Ouest, fleuve Congo à l'Ouest). Situé sur la route de Brazzaville - Bandza-Dounga - Boko qui dessert un important chapelet de villages, il est en relations faciles et rapides avec la ville et les autres villages de la région, grâce aux nombreux transporteurs brazzavillois qui y assure le trafic.

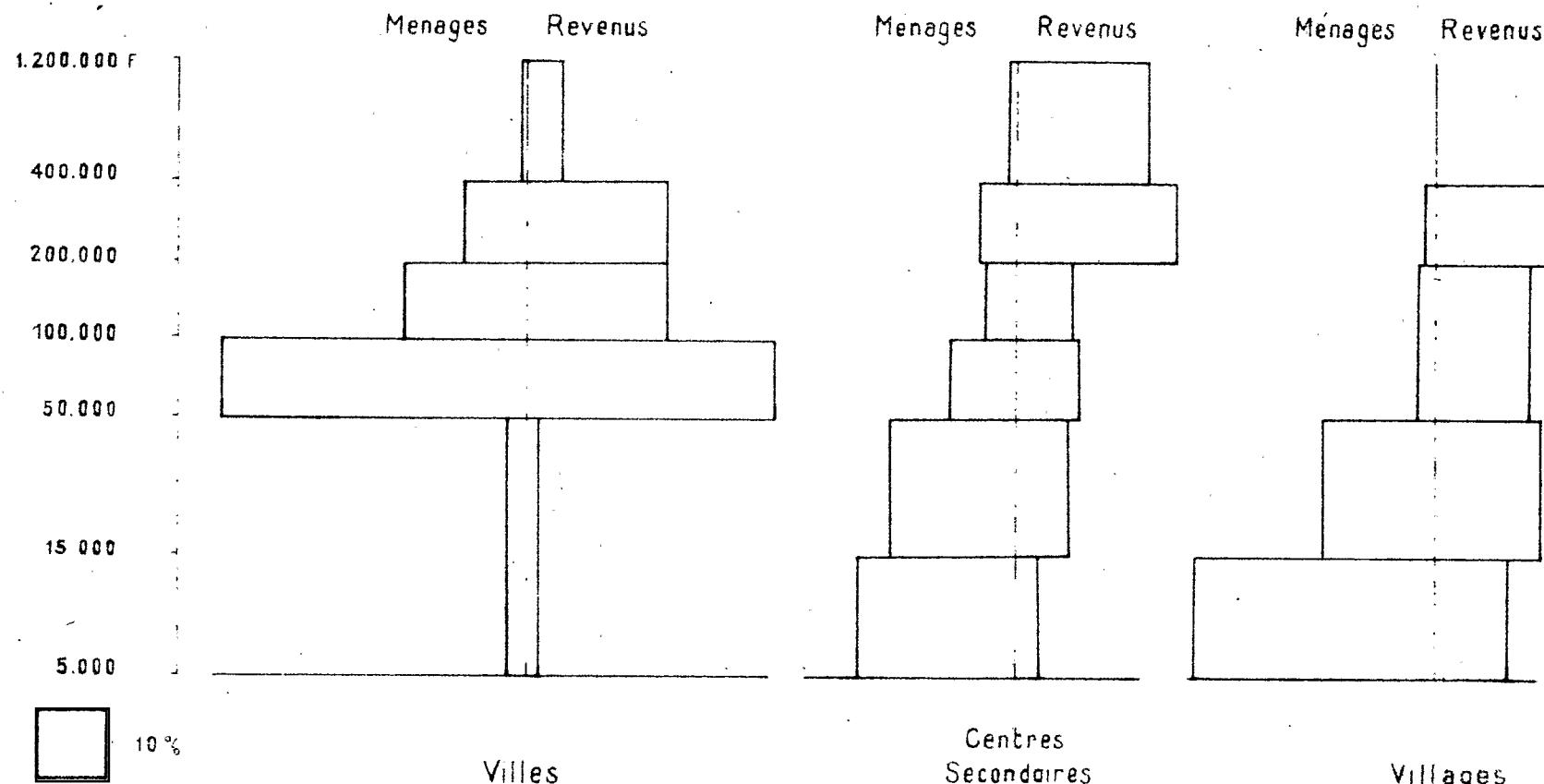
III - LE TERROIR ET SON ECONOMIE

3.I. Conditions naturelles

Le terroir de Moutampa se situe au Nord et au Sud de la route principale. Les zones cultivées s'étendent parallèlement à cette route sur 1 à 4 km de profondeur.

.../...

VILLES, CENTRES SECONDAIRES ET VILLAGES
Distribution comparée de l'ensemble des ménages
et des revenus annuels par classes de revenus



Les sols sont sablo-argileux à argileux et sont issus de terrains schisto-gréseux anciens (d'âge précamalien). On rencontre aussi sur quelques collines des recouvrements sableux Batéké (d'âge tertiaire) qui ont donné des sols sableux lessivés.

Le climat est de type tropical humide dit "bas congolais" à saisons humides et sèches nettement marquées. Les précipitations annuelles sont de 1.350 mm. et se répartissent surtout de février à mai et secondairement d'octobre à décembre. Les températures moyennes mensuelles varient de 21,50 ° à 26 ° (amplitude annuelle de 4,5 °).

La végétation naturelle est caractérisée par un climax forestier qui sous l'action de l'homme a donné naissance à des climax anthropiques à forêt dégradée et savane arbustive suivant les sols.

Ainsi, les sols sableux Batéké sont le domaine ou d'une forêt dégradée ou d'une savane à tapis clair. Les sols sablo-argileux à argileux de l'Inkisi (précamalien) sont recouverts au bord du Congo par une forêt humide intacte, ailleurs par une forêt dégradée et une savane arbustive.

La forêt renferme d'importantes palmeraies naturelles (*Elaeis Guineensis*). La savane se différencie suivant qu'elle occupe les sommets (anciens emplacements de villages, des cultures) où dominent des plantes de jachères sans signification écologique, où les pentes (strate supérieure arbustive à *Hymenocardia acida* et *Annona arenaria*; strate inférieure herbacée à *Hyparrhenia diplandra*). Les sols alluvio-colluviaux de fond de vallée sont généralement occupés par une galerie forestière intacte ou partiellement défrichée et cultivée.

3.2. REGIME FONCIER

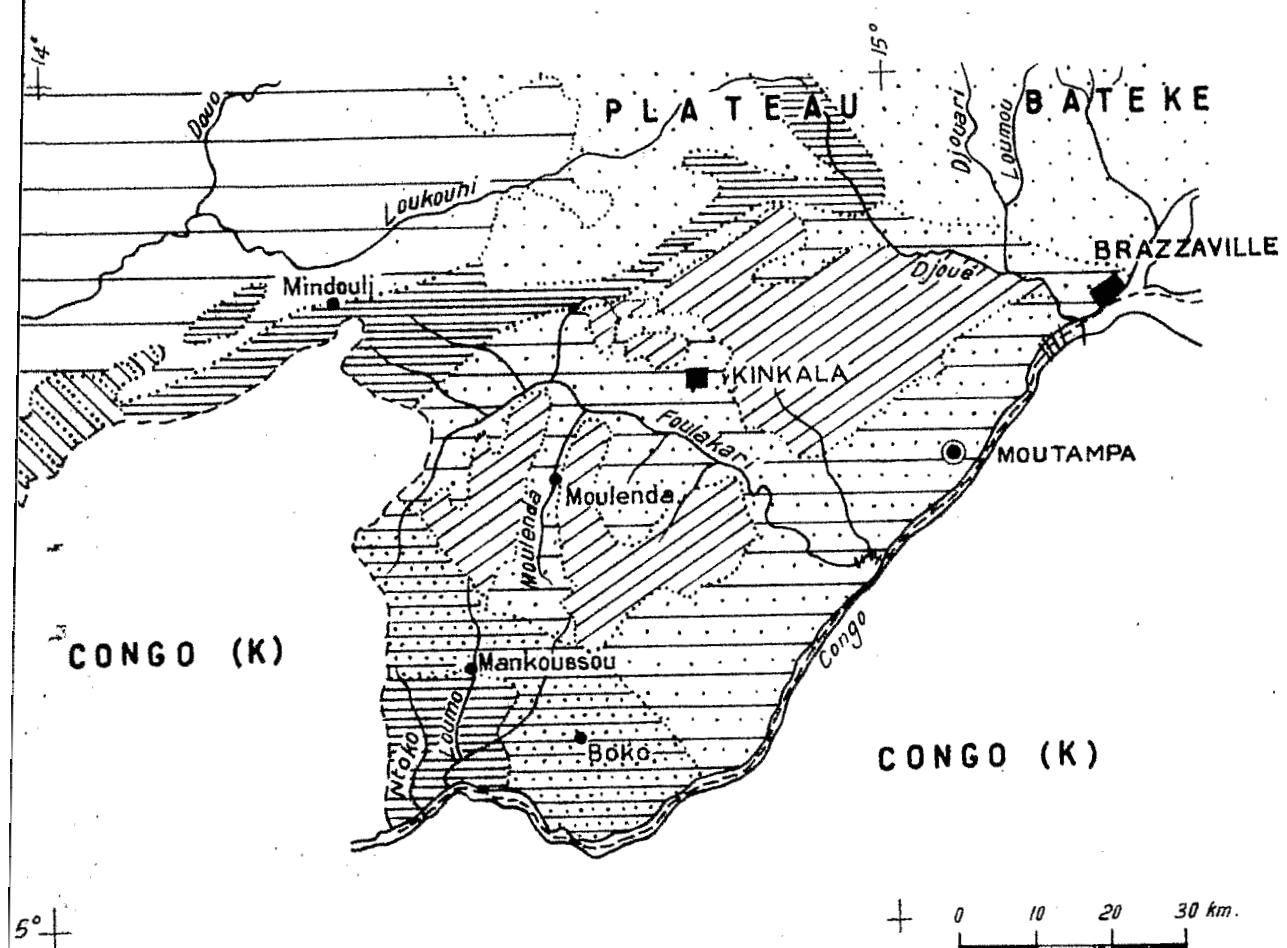
Il est caractérisé par :

- une propriété collective au niveau du clan ou de la famille large;
- une appropriation de la totalité des terres.

Traditionnellement un Chef de la terre était le gérant de cette propriété foncière et distribuait la terre à chaque famille conjugale en fonction de ses besoins.

.../...

PEDOLOGIE DU PLATEAU DES CATARACTES



- Sols lessivés des reouvrements
sableux Batéké
- Sols rouges de l'Inkisi inférieur
- Sols rouges de l'Inkisi supérieur
- Sols dérivant des argillites
de la M'pioka
- Sols des plateaux de
Boko-Songho
- Affleurements schisto-calcaires

Aujourd'hui du fait de l'introduction de l'économie moderne dans la société traditionnelle, la notion de propriété collective des terres s'est peu à peu transformée. Pour les membres de la famille du Chef de la terre, la jouissance des terres pour cultiver où bâtrir reste gratuite. Mais pour les "étrangers", les terres peuvent faire l'objet d'une aliénation temporaire (location pour cultures) ou définitive (attribution en toute propriété) moyennant un versement en numéraire au chef de la terre. Ce revenu ne va pas à la collectivité mais au chef qui s'en réserve le profit. Cet abus de pouvoir est cautionné par l'administration. Celle-ci intervient par l'intermédiaire d'une commission sous-préfectorale qui délimite le terrain faisant l'objet de la vente, délivre en premier lieu un permis d'occupation provisoire et enfin un titre de propriété quand elle aura constaté la mise en valeur obligatoire (construction en dur ou plantations) avant l'expiration d'un délai de quatre ans. Toute personne désirant "acheter" une terre doit payer une taxe administrative de plus de 2.000 Frs et un "dédommagement" au propriétaire" (plus de 10.000 francs l'hectare).

Ce phénomène est nouveau et provient de l'élévation du niveau de vie de certaines catégories socio-professionnelles : hommes politiques, fonctionnaires, commerçants, transporteurs. Ceux-ci par leurs ressources financières achètent des terrains et font ainsi monter les prix.

Le terroir de Moutampa n'échappe pas à ce mouvement. Seuls les Chefs de famille ont des terres et par les revenus qu'ils tirent de leurs locations (5.000 francs par locataire pour une culture de manioc sur 2 à 3 ans) deviennent les plus aisés des villageois.

Si les chefs ont accaparé les terres à leur profit, il faut remarquer qu'ils ne peuvent les vendre qu'avec l'assentiment de leurs neveux qui sont leurs héritiers selon le droit coutumier.

Alors que la terre cultivable fait l'objet d'un rapport, l'attribution d'une parcelle de terre dans le village pour la construction d'une habitation reste gratuite.

3.3. Cultures et techniques culturales :

À Moutampa, comme dans la région, les plantes cultivées sont nombreuses.

... / ...

Le manioc y a été jusqu'en 1925 la seule culture. Il est resté la principale culture après l'introduction d'autres plantes. C'est une variété amère qui est cultivée sur 2 à 3 ans, la première récolte se faisant après 8 mois à un an.

Sont associés au manioc et le précédent dans la rotation, maïs, arachide, courges, ignames, haricots, légumes (en saison sèche principalement).

La culture de l'ananas occupe de grandes surfaces. On trouve un planteur ayant plus de 50.000 pieds et 7 autres planteurs en possédant un millier chacun.

Le paddy n'est plus cultivé que par une seule personne et a été abandonné par les autres cultivateurs qui n'estimaient pas son prix de vente assez rémunérateur (actuellement 24 francs le kilogramme) eu égard au travail exigé (importants défrichements forestiers).

Ces cultures vivrières se font à la fois sur savane et sur forêt défrichée. En savane, les champs sont localisés sur les sommets (emplacements d'anciens villages) sur les replats des pentes et dans les fonds humides. Après abattage et débroussaillage, arbustes et herbes sont brûlés en fin de saison sèche et les cendres utilisées comme fertilisants. Les plantations débutent en octobre avant la saison des pluies. La jachère est, plus longue qu'ailleurs (jusqu'à 10 ans) grâce aux forêts abondantes.

L'arboriculture, ancienne, connaît des sorts divers suivant les arbres exploités.

Le palmier à huile, en peuplement naturel dans la forêt, et planté autour des cases, a été exploité depuis 1913 sur ordre de l'administration. Depuis 1960, la récolte des noix de palme est en déclin. Les arbres sont surtout exploités pour le vin de palme, soit sur pied (n'samba), soit abattus (m'bulu).

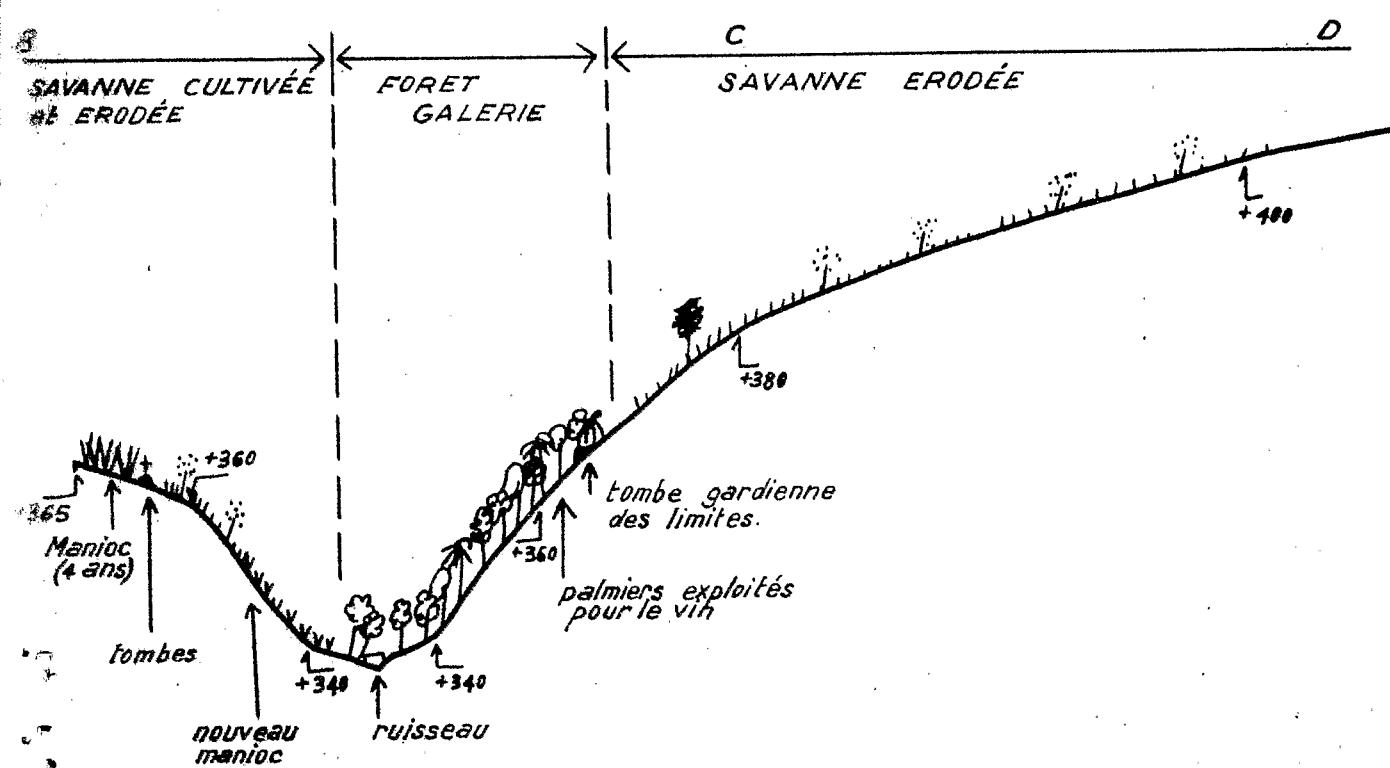
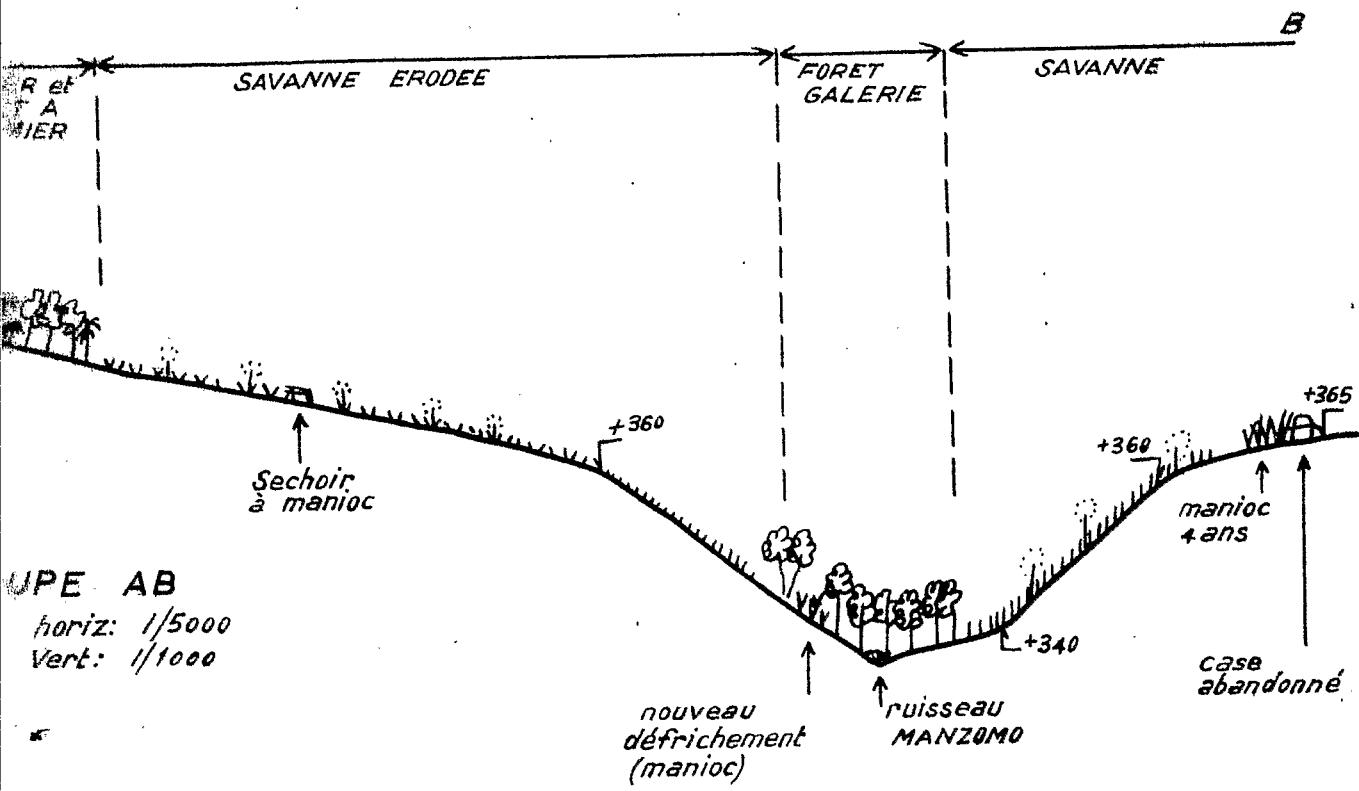
Les agrumes ont été introduits et imposés par l'administration vers 1930. Cette activité a réussi surtout pour les mandarines et les pomelos mais est en déclin depuis 1956 à cause d'une épidémie.

3.4. Elevage et pisciculture

L'introduction de l'élevage du gros bétail a échoué (1955) à cause de la médiocre valeur nutritive des pâturages naturels et des ravages provoqués dans les champs par les bêtes introduites dans un terroir non aménagé pour les recevoir.

•••/•••

MOUTAMPA



COUPE B-C-D

Le petit bétail (moutons, cabris, volaille) est répandu dans chaque famille.

La pisciculture introduite en 1955 a connu, comme partout dans le Pool, un très grand succès. Des maladresses dans la construction des bassins et un relâchement de l'encadrement ont réduit cette activité si bien adaptée aux conditions naturelles (nombreux vallons arrosés). Le chef et la population restent très favorables à cette activité et attendent une nouvelle intervention de l'administration.

3.5. Commercialisation

Deux systèmes de commercialisation se partagent les activités d'échanges à Moutampa :

- un système public : l'office national de commercialisation des produits agricoles (ONCPA)
- un système privé : les commerçants Brazzavillois venant aux marchés acheter les produits vivriers.

L'ONCPA a, depuis le 1er avril 1967, un centre d'achat à Moutampa. Il a collecté durant ces trois premiers mois :

4.802 kg de palmistes

644 kg de paddy (1.600 kg en 1964)

Le marché mensuel (le 12 de chaque mois) et les deux marchés hebdomadiers (mardi et samedi) sont fréquentés tant par les cultivateurs de Moutampa que des villages environnants venus y proposer manioc, fruits, vin de palme etc...

Le recensement des vendeurs et de leurs produits du marché du samedi 24 juin a donné les résultats suivants :

- Répartitions des vendeurs par produits :

manioc	33	46 %
vin de palme	12	17
poisson	8	11
épicerie-bazar	8	11
fruits et légumes	5	7
habillement	3	4
tabac local	2	3
restaurateur	1	1
	72	100 %

- Répartition des vendeurs par origine géographique :

Moutampa	43	60 %
Mayala	6	8
Mabana	5	8
Bandza-Dounga	5	8
Makaya	4	6
Kinkala Sud	3	4
Linzolo	1	1
Mantéké	1	1
Loukayou	1	1
Bonza	1	1
Kimbanda	1	1
Brazzaville	1	1
	<hr/>	<hr/>
	72	100 %

Toutes ces localités, sauf Brazzaville, sont dans un rayon de 15 km. 55 % des vendeurs et vendeuses ont déclaré fréquenter régulièrement ce marché chaque samedi.

L'essentiel des ventes est assuré par le manioc et le vin de palme.

Le manioc est vendu après rouissage sans être travaillé. Ce sont des commerçants de Brazzaville qui l'achètent. Les prix élevés pratiqués par les transporteurs (300 francs pour les 60 km. de l'aller retour de la commerçante et 800 à 1.000 francs pour un colis de manioc de 20 kg environ) ajoutés au bénéfice de l'intermédiaire expliquent le coût élevé du manioc à Brazzaville.

La distribution des produits d'épicerie et de bazar donne lieu à un commerce de "micro-détail", nécessité par le faible pouvoir d'achat du consommateur rural. Ainsi un kilogramme de sucre est détaillé par paquets de 10 morceaux, mettant le prix à 150 francs (100 francs à Brazzaville).

IV - CONCLUSION :

Possibilités d'aménagement

L'amélioration de l'habitat et du plan du village ne pose aucun problème aigu, du fait des terrains disponibles et leur gratuité quand ils sont destinés à la construction.

Le ravitaillement en eau du village, actuellement assuré par onze sources abondantes en toutes saisons, ne demande qu'une entreprise de protection de leurs abords afin qu'elles ne soient pas souillées par les déchets domestiques. La source située près de l'école est déjà menacée et les habitants eux-mêmes sont conscients de ce problème.

C'est surtout l'aménagement du terroir qui retient particulièrement l'attention.

A cause d'une exploitation trop poussée (jachère pas assez longue) les terres situées à un kilomètre de part et d'autre de la route sont épuisées et occupées par une savane stérile. Ce domaine est incendié à chaque saison sèche pour favoriser la croissance des champignons. C'est là une utilisation trop peu rentable. C'est sur cette portion du terroir que devrait porter les premiers travaux d'aménagement pour lutter contre l'érosion (banquette plantées d'arbres utiles) et régénérer le sol (engrais vert).

Dans le reste du terroir, afin d'améliorer les rendements, il serait souhaitable d'introduire une sole fourragère (stylosanthes gracilis par exemple) dans la rotation des cultures. Cette "révolution fourragère" aurait une double finalité : permettre l'élevage de gros bétail et favoriser la régénération du sol après l'épuisement rapide provoqué par la culture du manioc.

La protection des pentes trop raides est un impératif. Celles encore sous forêt ne devraient pas être défrichées; celles sous savanes devraient être aménagées (banquettes plantées d'arbres). Cela représente un investissement humain important que le village pourrait accepter de fournir grâce à une action psychologique et un encadrement de l'opération par les services agricoles.

L'arboriculture devrait avoir une place de choix dans l'économie de ce terroir. Nous avons vu que le palmier à huile était dans son aire écologique. Mais la plupart de ces arbres ne sont ni entretenus ni exploités, sauf les plus proches du village mais surtout pour le vin de palme. Il existe là une ressource sous-exploitée.

Les agrumes pourraient être à nouveau développés grâce à une action d'envergure pour traiter les arbres et de nouvelles plantations rendues possibles avec la distribution de plants sélectionnés pratiquée par les services agricoles.

.../...

Le développement de l'arboriculture est entravé par le régime foncier. Un locataire de terre ne peut y planter d'arbres car cela créerait un droit de propriété.

L'élevage rendu possible par l'existence d'une sole fourragère pourrait être développé, mais avec prudence. Cette activité nécessiterait une étude entomologique car les nombreuses forêts-galeries humides peuvent constituer autant de réserves de glossines. Cet inventaire réalisé, la seconde opération consisterait à aménager le terroir pour recevoir le bétail (enclos des paturages artificiels afin de préserver les cultures).

C'est surtout la pisciculture qui peut connaître à nouveau un développement spectaculaire. L'abondance en eau et la configuration du relief se prêtent admirablement à l'aménagement d'étangs. De plus, la population est disposée à faire les travaux nécessaires pour peu qu'un moniteur les guide dans cette réalisation. C'est au service des Eaux et Forêts d'oeuvrer dans ce sens et d'exploiter au maximum une disposition d'esprit aussi favorable.

Moutampa, son village et son terroir, renferment de très intéressantes potentialités économiques. Grâce à une population importante, dont les éléments les plus en vue de par leur position sociale sont très ouverts à toute idée de progrès, une action des services d'aménagement rural peut être assurée de succès. Toutefois, comme partout ailleurs, le problème foncier se pose avec un caractère aigu. La solution n'est pas locale, mais nationale et ne peut être avancée dans le cadre de cette monographie.

Malgré ces potentialités prometteuses, il ne semble pas raisonnable actuellement de vouloir faire de Moutampa un village-centre. En effet, Bandza-Dounga plus à l'Ouest est mieux équipé et surtout mieux situé pour rayonner sur le Sud de la sous-préfecture de Kinkala, du moins dans un premier stade. Cela n'interdit pas d'envisager dans un stade ultérieur l'aménagement d'un réseau de villages autour de Moutampa.

A. AUGER

Rédacteur pilote de l'enquête